

**Commission « Formation et accompagnement »
19 décembre 2017 (Dijon)
Compte-rendu**

I. Participants

Présents : Eléa BARDEAU (BFC International), Emilie CASTEL (Région Bourgogne-Franche-Comté), Delphine ISSARTEL (CRIJ Franche-Comté), Benjamin LEGER (BFC International), Jean-Yves MÉTIN (Fédération régionale des MFR), Liliane GARREAU (GIP FTLV), Timothée ROMAIN (Léo Lagrange Centre-Est),

Excusés : Vinciane MARIN (AFDI Bourgogne-Franche-Comté), Bernard PERRIN (AFDI Bourgogne-Franche-Comté), Marie-Ange PONSARD (CNEAP BFC), Franck DAVID (Département du Jura), Patricia CHASTEL (DRJCS), Edith GODFROY (Département du Territoire de Belfort), Gilbert DARROUX (Communauté de communes du Grand Autunois Morvan), Lucile BOUCLY (CANOPE BFC), Christine COUDURIER (ALTERRE BFC), Catherine MAURICE (Académie de Dijon), Sylvie SCHMITT (Académie de Besançon).

II. Ordre du jour

- Tour de table
- Rappel des objectifs de la Commission et échanges
- Présentation du programme prévisionnel de formation et d'accompagnement de BFC International au 1er semestre 2018 et échanges
- Perspectives d'évolution du programme de formation et d'accompagnement de BFC International : vers un programme régional de formation et d'accompagnement concerté entre les acteurs ?
 - Objectifs à atteindre
 - Partenaires à associer
 - Méthodologie de mise en place d'un programme régional
 - Communication
- Date de la prochaine Commission

III. Résumé des échanges

- Intérêt pour la Commission et enjeu stratégique fort autour de la formation à l'action internationale (synergies, mutualisations, lisibilité, etc.) ;
- Nécessité de prendre en compte la dimension européenne : le besoin d'accompagnement au montage de projet est important, la Commission et le RRMA ont un rôle à jouer dans l'échange avec l'Agence national Erasmus + ;
- La dimension multi-acteurs apporte une plus-value fort à la réflexion initiée (approche de l'éducation populaire, outils des acteurs publics, etc.) ;

- La question de la formation et de l'accompagnement doit être envisagée de façon globale : il ne pas perdre de vue la question de l'employabilité et des compétences ainsi réfléchir à des « parcours » cohérent pour les porteurs de projets, élèves, stagiaires, etc. ;
- Des acteurs sont à associer à la Commission : Maison de l'Europe de Bourgogne-Franche-Comté, Pole Emploi, Missions locales ;
- La cible de la Commission doit prioritairement être les responsables de structures et agir pour structurer des dynamiques territorialisées et fédératives ;
- **Un projet régional stratégique autour de la formation professionnelle serait d'envisager la labellisation « Organisme de formation » du réseau BFC International**, portée dans le cadre d'une démarche collective permettant à ses partenaires de bénéficier des financements disponibles tout en garantissant une approche structurée, concertée et mutualisée à l'échelle régionale

IV. Contenu des échanges

a) Tour de table

Jean Yves MÉTIN (FRMFR) : les MFR s'engagent fortement sur l'éducation au monde et aux autres. Elles s'engagent dans des consortiums dans le cadre de projets Erasmus +.

Liliane GARREAU (GIP FTLV de Bourgogne) est en charge du service Europe et international : le GIP conduit des actions tournées vers l'Europe (notamment dans le cadre d'Erasmus +) et des actions d'accompagnement à la formation professionnelle (en « exportation », avec expertise extérieure ou en « importation », avec des pays tiers où des jeunes viennent pour être formés). Le GIP accompagne le réseau académique et propose un plan de formation annuel. Il met en place des ateliers d'écriture des projets des établissements, accompagne aussi au montage et à la gestion de projets sur des thématiques sectorielles ou des projets académiques.

Timothée ROMAIN (Atelier mobilité Léo Lagrange à Dijon) : travail sur la mobilité européenne, internationale et la citoyenneté. L'atelier mobilité est labellisé « Fabrique d'initiatives citoyennes » par l'Etat. Il propose un accompagnement aux projets de mobilité, notamment dans le cadre d'Erasmus + (SVE et peut être le corps européen de solidarité). Des réflexions sont en cours pour l'envoi de stagiaires dans un cadre professionnel, avec Erasmus +.

Delphine ISSARTEL (CRIJ Franche-Comté), est en charge de la mobilité internationale. Le CRIJ fédère 13 structures en Bourgogne-Franche-Comté et est membre du réseau européen Eurodesk. Le CRIJ anime par ailleurs la Plateforme « Agitateurs de mobilité ».

Emilie CASTEL (Région Bourgogne-Franche-Comté) est chargée de mission coopération et solidarité internationale. La Région accompagne et propose des outils de financements de projets. Emilie CASTEL suit également la coopération entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Chili.

b) Rappel et compléments sur les objectifs de la Commission

Rappel des structures invitées et des objectifs initiaux (cf. note de cadrage).

On constate un réel enjeu renforcer l'efficacité, la qualité, la lisibilité et la coordination des actions menées en BFC en matière de formation et d'accompagnement dans le secteur de l'action internationale au sens large. Ce besoin de mise en synergie concerne autant les acteurs qui ont

« besoin » d'un accompagnement que les structures qui en propose, et même les acteurs qui mettent en place des dispositifs de financements de projets (collectivités, etc.).

La Commission « Formation et Accompagnement » s'appuie sur le constat que de nombreuses synergies potentielles existent et doivent être approfondies dans le cadre d'une démarche de concertation et de co-construction.

Au-delà de son rôle d'incubateur de projets (mise en place d'actions concrètes sur les territoires) et de mise en relation, le rôle de la Commission est de proposer de manière formelle au Conseil d'administration de BFC International des solutions et des stratégies d'intervention dans ce domaine.

L'une des actions concrètes pouvant être initiée par BFC International est la mise en place d'un programme de formation régional multi-partenarial, véritablement inclusif de l'ensemble des offres de formation et d'accompagnement en région. Plus concrètement, la Commission aura pour rôle d'identifier les publics, territoires, outils de communication et méthodes de travail les plus adaptées pour répondre à ces enjeux collectifs.

La Commission devra aussi de saisir de la question de l'évaluation et de l'impact des actions menées en région.

La Commission pourra se retrouver deux fois par an (automne et printemps) et pourra voir si nécessaire la mise en place de sous-groupes de travail.

c) Présentation du programme de formation 2018

Cf. pièce-jointe

d) Perspectives d'évolution du programme de formation et d'accompagnement de BFC International

Emilie CASTEL : en ex région Bourgogne, pendant plusieurs années, le Conseil régional organisait lui-même des formations pour accompagner les porteurs de projets, notamment ceux qui déposaient des dossiers de demandes de co-financements, mais pas uniquement. L'objectif aujourd'hui est de toujours renforcer les capacités des acteurs, mais en lien étroit avec le réseau BFC International, sur la coopération et la solidarité internationale, et la mobilité internationale. A travers les projets déposés auprès de la Région, on constate que de nombreux porteurs de projets doivent être formés au montage de projet (méthodologie, construction de partenariats, etc.) et à la recherche de financements.

Timothée ROMAIN : le champ européen doit aussi être investi par le réseau et la Commission. Des besoins importants existent à ce niveau et doivent être pris en compte à l'échelle de la région.

Emilie CASTEL : sur ce point, des liens peuvent être approfondis avec les Centres Europe direct et la future Maison de l'Europe Bourgogne-Franche-Comté. De même, le bureau Bourgogne-Franche-Comté Europe (ex BFCE) est désormais un service de la Région : celui-ci, basé à Bruxelles, organise régulièrement des formations en région, accompagne au quotidien au montage de projets européens. Auparavant, il se concentrait sur l'accompagnement de collectivités mais aujourd'hui il s'adresse à tous les types d'acteurs.

Benjamin LEGER : le champ européen fait partie du viseur, c'est une attente des membres, des partenaires de BFC International, mais c'est plus largement un enjeu de territoire. Par ailleurs, cela s'inscrit dans une dynamique historique d'appréhension du champ international au sens large, qui se distingue de l'ancienne terminologie « Nord/Sud ».

Jean-Yves MÉTIN : les financements européens représentent un enjeu fort en terme de renforcement des compétences des acteurs. Les acquérir nécessitent un degré d'expertise important pour les structures. Elles ont besoin d'accompagnement à ce niveau, d'autant que ce sont des fonds qui sont disponibles et conséquents. Par ailleurs, il serait pertinent de s'appuyer dans notre réflexion sur les développeurs Erasmus +.

Liliane GARREAU : la problématique posée ici par la Commission se pose à peu près dans les mêmes termes au niveau académique : l'international représente une part beaucoup plus marginale que l'Europe. Pour la mise en place de ses projets, le GIP s'appuie sur des demandes formulées par des groupes d'enseignants, assez rarement par des corps d'inspecteurs. L'un des écueils souvent rencontrés dans des projets européens est la difficulté à pérenniser des dynamiques de groupes, déjà longues et lourdes à mettre en place. Aussi, un accompagnement personnalisé est nécessaire, afin de permettre la mise en place de projets. Il apparaît aussi nécessaire de travailler avec les équipes des directions et les corps d'inspection. Par ailleurs, le plan de formation du GIP et le Programme académique de formation (PAF) sont complémentaires.

Timothée ROMAIN : l'Atelier mobilité a ciblé des jeunes de niveau inférieur au BTS voir inférieur au bac, avec difficultés potentielles d'insertion dans le cadre d'un projet européen. Cela a fonctionné, notamment d'un point de vue des jeunes. Mais pour cela, une importance a été donnée au besoin des jeunes de donner du sens à leur expérience, à savoir la valoriser et à susciter l'intérêt de l'employeur. Les stages étaient courts, de 6 semaines.

Le problème est financier, la structure était tout juste à l'équilibre, voir en déficit, car il y a beaucoup de contrôles et des contraintes budgétaires très ardues. Si le projet n'avait pas été suivi en Consortium, les structures auraient dû mettre la clef sous la porte. Aussi, l'un des enjeux est de sécuriser les dispositifs.

Sur la formation professionnelle des jeunes, il est nécessaire d'établir un dialogue entre les acteurs, les Agences Erasmus et potentiellement avec le RRMA.

Emilie CASTEL : des problématiques d'éligibilité touchent également les CFPPA. Pôle Emploi refuse de verser les indemnités aux demandeurs d'emploi si celui-ci met en place un départ à l'étranger, c'est donc réel un problème pour les stagiaires de la formation professionnelle.

Jean-Yves MÉTIN : les MFR créent une formation pour les jeunes diplômés qui permet d'utiliser un centre de formation, dans le but de la faire valider auprès de Pôle Emploi, avant d'entrer dans un projet de mobilité. Il y a un coût important en termes d'accompagnement, pour assurer le recrutement, le suivi, prendre en charge les assurances, etc. In fine, les financements accordés ne sont pas suffisants pour développer cette forme de mobilité.

L'Agence Erasmus + souhaite développer la formation longue et la mobilité, toutefois peu voire pas de moyens sont dédiés à l'accompagnement et au suivi : rendez-vous, entretiens avec le jeune pour faire murir le projet, trouver les partenaires, caler les aspects juridico administratifs, proposer une formation au départ (linguistique, culturel), etc.

Emilie CASTEL : pour information, la DRAAF a créé des groupes de travail sur la préparation au départ et la valorisation des acquis de l'expérience. Elle forme des formateurs. Des synergies sont vraisemblablement envisageables.

Il y a un intérêt à monter des consortiums pour gérer plus globalement, de façon plus cohérente, plus efficace et mutualisée, les accompagnements ici, en Région Bourgogne-Franche-Comté.

La question de la place du RRMA se pose : peut-il jouer le rôle de coordinateur dans un consortium lié à la formation ? En tant que structure multi-acteurs, cela serait cohérent.

Sur la mobilité internationale, le Service Europe et Rayonnement international compte un chargé de mission sur cette thématique et collabore avec le service jeunesse et enseignement supérieur, qui a en charge les programmes de mobilité. Plusieurs formes d'aides existent : individuelles, aux établissements, etc.

Benjamin LEGER : le document en pièce-jointe présente les différentes expériences de BFC International en terme de formation. L'objectif est aujourd'hui de franchir un cap en terme de partenariat et de démarche collaborative afin que les champs d'actions, les thèmes de formations, leurs formes, leurs modalités de mise en œuvre puissent être définies conjointement d'une part, et d'autre part qu'une réflexion globale puisse se structurer autour d'axes plus stratégiques (comment se rapprocher des territoires, etc.). Au-delà ses membres et des partenaires de BFC International, cette Commission doit répondre à l'intérêt général.

Sur le portage de réseaux et de consortiums, BFC International peut impulser des démarches, proposer des espaces de travail, animer des discussions. Toutefois, porter un projet commun, la capacité organisationnelle à assumer en interne la gestion d'un projet mutualisé devra être étudié au cas par cas.

Liliane GARREAU : sur la question du format des formations, il est également intéressant de laisser une part « du travail » aux participants, pour faire en sorte de diversifier et d'impliquer au maximum les participants.

Delphine ISSARTEL : le CRIJ poursuit son travail d'animation du site internet « Agitateurs de mobilité » et joue au quotidien son rôle de relais d'informations. Dans le futur CRID Bourgogne-Franche-Comté (fusion en cours), la mobilité fera vraisemblablement partie de l'un des 4 axes prioritaires du projet associatif.

Benjamin LEGER : pour débiter la collaboration autour de formations de façon pratique, un document commun peut être mis en place à court terme de façon collaborative, afin d'identifier sur un même document toutes les formations des acteurs de la Région.

Eléa BARDEAU : une réforme est en cours sur de la formation professionnelle, il faut recueillir de plus amples informations sur ce point.

Benjamin LEGER : la question de l'agrément est stratégique. Un travail pourra être conduit en ce sens sous réserve d'un aval du Conseil d'administration de BFC International, à qui un rapport et les propositions issues de cette Commission seront transmis.

V. Calendrier prévisionnel

- Février : diffusion du compte-rendu et save the date pour la prochaine Commission
- 1^{er} trimestre : étude interne sur la faisabilité de l'agrément de BFC International au titre organisme de formation

- Avril : appel à participation auprès des acteurs du territoire organisant des formations dans le but de recenser les projets de formation du 2nd semestre 2018 (avant fin mai). En parallèle, questionnaire de satisfaction / besoins auprès des acteurs pour mieux cerner attentes en termes de formation.
- Juin : 2^{ème} réunion de la Commission, validation puis mise en forme d'un programme régional concerté, travail autour d'un dépôt de demande d'agrément de BFC International
- Juillet : diffusion d'un programme de formation concerté
- Fin 2018 : construction d'un plan régional de formation intégrant la formation professionnelle

VI. Prochaine commission

La prochaine Commission formation se déroulera le **jeudi 7 juin 2018 (lieu à définir)**.